

# Chiffres clés

## Les engagements volontaires et solidaires à l'international en 2014

L'année 2014 a été marquée par une avancée historique en matière de reconnaissance du volontariat et de sa contribution au développement. Dans son rapport de synthèse sur l'agenda des Objectifs du développement durable, publié en décembre 2014, le Secrétaire général des Nations Unies reconnaît l'apport du volontariat dans la mise en œuvre de l'agenda post-2015. En France, l'Etat a annoncé sa volonté de développer l'engagement de service civique. Cet effort n'est pas sans conséquence sur les évolutions des engagements volontaires à l'international en 2014.

### LES VOLONTARIATS D'INITIATION ET D'ECHANGE

Selon la charte des Volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES) actualisée en 2014<sup>1</sup>, ces formes d'engagements volontaires visent à la découverte des réalités internationales à travers des actions au service de l'intérêt général, souvent collectives et de courte durée. Elles concernent surtout des jeunes et des personnes vivant leur première expérience de mobilité dans le champ de la solidarité internationale.

En matière d'actions collectives et de chantiers internationaux, il est aujourd'hui difficile d'estimer le nombre d'individus réalisant ce type d'engagements à l'international. Deux types de sources permettent néanmoins d'avoir une vision relative de ces dynamiques. La première source provient du Fonjep<sup>2</sup> via les actions collectives de solidarité internationale que le ministère des Affaires étrangères et du Développement international soutient : les programmes Jeunesse Solidarité Internationale (JSI), et Ville Vie Vacances Solidarité Internationale (VVV/SI). La deuxième source provient de l'Observatoire des actions collectives et volontaires du réseau Cotravaux, Observo<sup>3</sup>, qui chaque année réalise un état des lieux et une analyse des actions collectives, bénévoles et volontaires portées par les membres de leur réseau.

L'engagement de service civique à l'international<sup>4</sup> constitue un autre type de dispositif national permettant à des jeunes de 16 à 25 ans de vivre une expérience de solidarité à l'international. Sur la base des données de l'Agence du service civique, cette forme d'engagement a augmenté de près de 25 %<sup>5</sup> par rapport à 2013.

Enfin, les volontariats d'initiation et d'échange se traduisent également par l'accueil de volontaires étrangers sur le territoire français, d'une part au travers de chantiers internationaux mais également par le biais d'engagements de service civique.

#### *Actions collectives et chantiers internationaux de solidarité à l'international*

En 2014, les programmes Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) et Ville, Vie, Vacances/Solidarité Internationale (VVV/SI) ont permis de soutenir les actions collectives 1 000 jeunes âgés de 15 à 25 ans en dehors de la France. Le programme VVV/SI s'adresse plus spécifiquement à des jeunes issus de territoires relevant de la politique de la ville. Avec 50 actions soutenues en 2014, le programme VVV/SI a touché 513 jeunes. Dans le cadre du programme JSI, ce sont 487 jeunes français qui ont pu bénéficier de ce dispositif. Alors que les programmes VVV/SI comptent proportionnellement plus de jeunes garçons que de jeunes filles (58% contre 42%), cette tendance s'inverse concernant le programme JSI (46% de garçons pour 54% de filles)<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Charte des VIES, juin 2014.

<sup>2</sup> <http://www.fonjep.org>

<sup>3</sup> <http://www.observo.fr>

<sup>4</sup> Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique.

<sup>5</sup> 24,89%. Source : Agence du service civique.

<sup>6</sup> Source : Fonjep.

Les actions collectives soutenues dans le cadre du programme VVV/SI et JSI se déroulent d'abord en Afrique de l'Ouest (48%) et en Afrique du Nord (24%). Néanmoins, l'année 2014 est caractérisée par une évolution des destinations géographiques des actions collectives, qui peut s'illustrer au travers des chantiers internationaux du réseau Cotravaux.

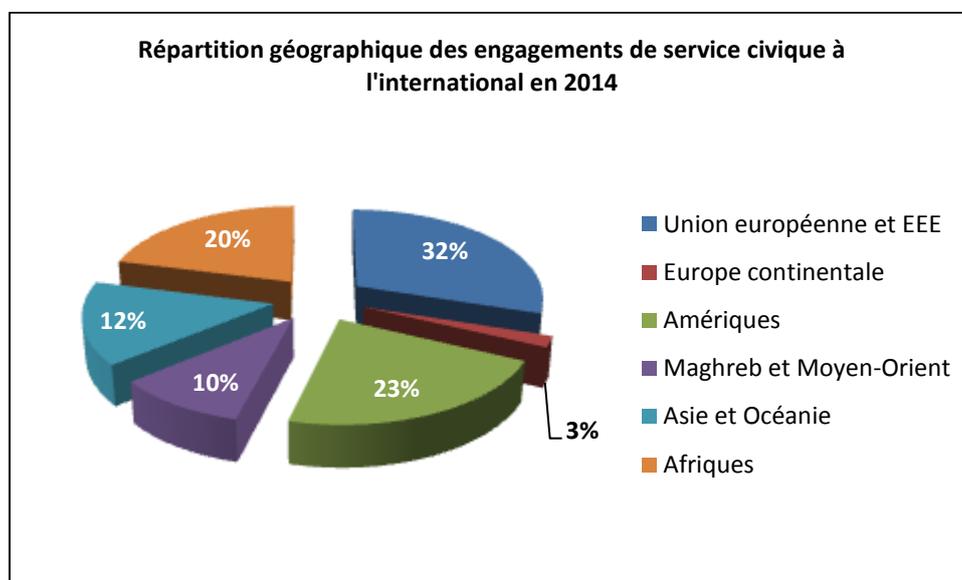
En 2014, **Observo a recensé 2 846 volontaires engagés à l'international dans 157 pays. Parmi eux, 81% ont participé à des chantiers internationaux.** Dans le cas de ce type d'action, 36% sont partis dans des pays bénéficiaires de l'aide internationale ou dans des économies émergentes. Le Maroc (118), l'Indonésie (110) et le Vietnam (94) sont les principaux pays accueillant ces volontaires. Là encore, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes (respectivement 59% et 41%).

2

### Engagements de Service civique à l'international

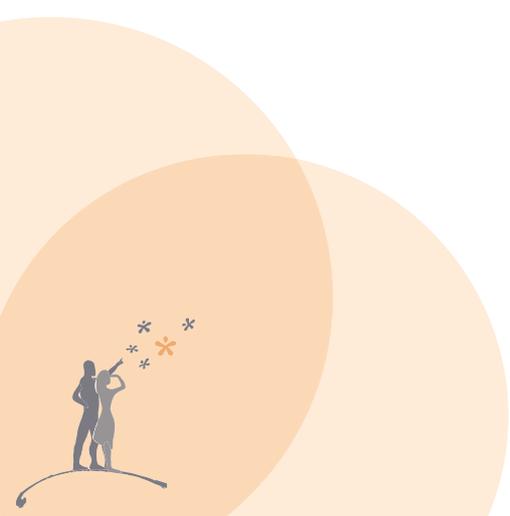
En 2014, 918 missions d'engagés du service civique à l'international ont été mis en œuvre dont 562 nouveaux engagements, soit une hausse de près de 25 % par rapport à 2013.

Si l'Allemagne est le premier pays d'accueil de missions de service civique à l'international (21 % du total des engagements en 2014), les deux tiers des missions se déroulent en dehors de l'Union européenne.



Parmi les pays bénéficiaires de l'aide ou les économies émergentes accueillant le plus d'engagés en service civique, on retrouve comme l'année précédente, le Maroc (49 missions dont 33 nouvelles en 2014) et la Tunisie (34 missions dont 21 nouvelles en 2014). Il est à noter que **les missions au Sénégal et au Burkina Faso ont significativement augmenté** avec 22 nouvelles missions au Sénégal et 16 au Burkina Faso en 2014, doublant le nombre d'engagés de service civique dans ces pays.

A l'inverse, le nombre des nouvelles missions en Haïti et au Pérou ont diminué par rapport à 2013, passant de 14 à 6 en Haïti, et de 31 à 16 au Pérou. Cette baisse s'explique par la clôture de programmes spécifiques dans ces deux pays.





**Principaux pays d'accueil (pays bénéficiaires de l'aide internationale ou économies émergentes) des engagements de service civique à l'international en 2014**

	Principales caractéristiques	Nombre moyen d'engagements accueillis par pays	Part des engagements accueillis sur l'ensemble des missions en 2014
Les principaux pays d'accueil	4 pays (Maroc, Tunisie, Pérou, Madagascar) accueillant au moins 30 engagements en 2014	37	16%
Les pays à répartition moyenne	15 pays <sup>7</sup> accueillant entre 10 et 29 engagements en 2014	18	30%
Les pays à faible taux d'accueil	41 pays <sup>8</sup> accueillant entre 1 et 9 engagements en 2014	3	13%

Quatre pays ont accueilli au moins 30 missions d'engagés de service civique en 2014, dont la moitié au Maghreb.

Parmi les quinze pays ayant accueilli au moins 10 missions d'engagés, près de la moitié (43%) se répartissent dans 6 pays du continent

3

africain (Sénégal, Afrique du Sud, Burkina-Faso, Togo, Cameroun, Bénin) et 29% dans 5 pays d'Amérique latine (Mexique, Equateur, Colombie, Bolivie, Nicaragua).

Parmi les pays bénéficiaires de l'aide ou les économies émergentes, l'Afrique est le continent qui a accueilli le plus grand nombre d'engagements (31% de la totalité des nouveaux engagements en 2014), on retrouve ensuite l'Amérique latine avec deux pays ayant accueilli plus de 10 nouveaux engagements dans l'année : le Pérou et le Mexique (16).

**Des organisations de plus en plus nombreuses**

En 2014, 71 organismes de droit français sont agréés pour des engagements de service civique à l'international et **75 % des nouveaux engagements sont réalisés par 18 structures**. Quatre organisations ont été actives avec au moins 30 engagements créés : la Guilde européenne du Raid (72), l'association Développement Sans Frontières (44), l'association VEFA (33) et l'OFAJ - Office franco-allemand pour la jeunesse (30). Ces organismes regroupent 32% de la totalité des nouvelles missions en 2014.

Un deuxième groupe d'organisations, composées de cinq structures agréées, a été actif avec au moins 20 nouveaux engagements en 2014, représentant près d'un quart de la totalité des nouvelles missions.

**Principales organisations des nouveaux engagements de service civique à l'international créés en 2014**

	Nombre moyen d'engagements par organisation	Part des engagements par organisation sur l'ensemble des missions
Groupe 1 : organisations actives avec au moins 30 nouveaux engagements	45	32%
Groupe 2 : organisations actives avec au moins 20 nouveaux engagements	25	22%
Groupe 3 : organisations actives avec au moins 10 engagements	14	20%

Un dernier groupe composé de neuf organismes a été actif avec au moins dix engagements créés au cours de l'année 2014.

Enfin, **près d'un tiers (30%) des engagements de service civique à l'international créés en 2014 ont été réalisés par la plateforme France Volontaires au travers de huit membres** : la Guilde européenne du Raid, le Service de Coopération au Développement (SCD), les Scouts et Guides de France, les CEMEA, le DEFAP, la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC), la Ligue de l'enseignement et l'institut Bioforce.

<sup>7</sup> 15 Pays bénéficiaires de l'aide ou économies émergentes accueillant entre 10 et 29 engagements en 2014 : Cambodge, Sénégal, Mexique, Afrique du Sud, Burkina Faso, Equateur, Togo, Vietnam, Cameroun, Vanuatu, Colombie, Philippines, Bolivie, Bénin, Nicaragua.

<sup>8</sup> 41 Pays bénéficiaires de l'aide ou économies émergentes accueillant entre 1 et 9 engagements en 2014 : République du Congo, Haïti, Inde, Burundi, Chili, Liban, Brésil, Macédoine, Bangladesh, Bosnie, Chine, Corée du Sud, Mauritanie, Népal, Arménie, Côte d'Ivoire, Tchad, Ukraine, Albanie, Birmanie, Ghana, Guatemala, Rwanda, Sainte Lucie, Tadjikistan, Territoires palestiniens, Thaïlande, Argentine, Egypte, Fidji, Gabon, Géorgie, Indonésie, Kirghizistan, Laos, Moldavie, Namibie, Paraguay, Russie, Singapour, Tanzanie.



Malgré la volonté de diversifier les profils des volontaires, en particulier en termes d'origine sociale et de niveau d'études, 94% des volontaires en service civique à l'international ont au moins le baccalauréat et 69 % d'entre eux ont un diplôme supérieur à deux ans d'études dans l'enseignement supérieur.

Néanmoins, l'engagement de service civique semble répondre à des situations spécifiques dans lesquelles se trouvent les jeunes avant leur volontariat. En effet, avec une moyenne d'âge de 23 ans, près de la moitié des jeunes (44%) étaient demandeurs d'emploi avant leur engagement de service civique alors que le taux de chômage chez les 15-24 ans était de 23,2% la même année<sup>9</sup>. De plus, 18 % des jeunes étaient inactifs (hors étudiant) avant leur volontariat. **Avec 62 % de jeunes en recherche d'emploi ou inactif avant leur volontariat, l'engagement de service civique permet ainsi une première expérience à l'international.**

4 Enfin, on retrouve un tiers d'étudiants (33%) et dans une faible part, 6% de jeunes salariés avant leur engagement de service civique à l'international.

### *L'accueil de volontaires étrangers en France : le principe de réciprocité*

La loi du 10 mars 2010 relative au service civique permet l'accueil de volontaires étrangers (non européens) en engagement de service civique. A ce titre, des programmes de réciprocité voient peu à peu le jour. En 2014, des programmes ont permis à 13 Sud-africains, 10 Sénégalais, 8 Tunisiens, 4 Chiliens, 2 Burkinabés et 1 Malien d'être accueillis par un organisme français<sup>10</sup>.

Enfin, il est à noter que si le réseau Cotravail est actif dans l'envoi de volontaires, il l'est également dans l'accueil de volontaires internationaux puisque ses membres ont accueilli 2 651 volontaires étrangers dans le cadre de chantiers internationaux en France.

## **LES VOLONTARIATS DE COOPERATION, D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ET D'ACTION HUMANITAIRE**

Selon la charte des Volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES), ces formes d'engagements volontaires : « visent à mettre les qualifications, compétences et expériences d'une personne au service d'un partenaire, d'un projet sur une à plusieurs années. Leurs dimensions humaines et culturelles impliquent une immersion dans le pays d'accueil. Les engagements réciproques et les conditions d'exercice de la mission sont formalisés dans un contrat »<sup>11</sup>.

Le Volontariat de Solidarité internationale (VSI) constitue le principal dispositif soutenu par l'Etat français s'inscrivant dans cette dynamique. En 2014, on constate une nouvelle baisse de 6% du nombre de missions en VSI, confirmant la tendance de 2013.

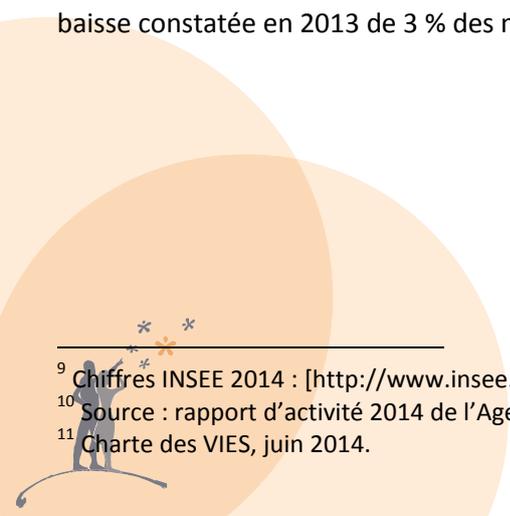
### *Les missions de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)*

**En 2014, 2013 missions de Volontariat de Solidarité internationale dont France Volontaires ont été mises en œuvre.** La baisse constatée en 2013 de 3 % des missions se confirme avec une nouvelle baisse de 6 % par rapport à 2013.

<sup>9</sup> Chiffres INSEE 2014 : [[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ECOFRA15\\_e\\_FT.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ECOFRA15_e_FT.pdf)]. Site internet consulté le 20/10/2015.

<sup>10</sup> Source : rapport d'activité 2014 de l'Agence de service civique.

<sup>11</sup> Charte des VIES, juin 2014.



Les cinq premiers pays d'accueil ont reçu près d'un tiers des volontaires (31%) en 2014. Tout comme en 2013 et 2012, les missions en Haïti ont continué de diminuer (baisse de 17% par rapport à 2013) mais excepté pour les Philippines, cette tendance est perceptible pour l'ensemble des pays.

#### Répartition géographique des missions VSI en 2014

Pays	Nombre de missions en 2014	% du total des missions	% par rapport à 2013
Madagascar	172	9%	-11%
Cambodge	140	7%	-10%
Philippines	123	6%	19%
Cameroun	106	5%	-5%
Haïti	90	4%	-17%
<b>Total</b>	<b>649</b>	<b>31%</b>	

Le profil type des volontaires en VSI en 2014 s'inscrit dans les mêmes tendances constatées ces dernières années. On retrouve une plus grande proportion de femmes que d'hommes (40% d'hommes pour 60% de femmes) et une majorité de diplômés de l'enseignement supérieur de niveau I (61% de diplômés au moins d'un Master 2). Enfin, les jeunes adultes entre 26 et 30 ans sont les plus présents puisqu'ils représentent près de la moitié des volontaires en mission en 2014 (46%).

#### Les trois-quarts des missions de VSI réalisées par 5 associations

Les 5 premières associations agréées pour l'envoi de VSI restent inchangées par rapport à 2013 et regroupent 76 % du volume global des missions.

#### Les 5 premières associations d'envoi de VSI en 2014

Association	Nombre de missions en 2014	% du total des missions	% par rapport à 2013
DCC	421	20%	-6%
Guilde européenne du RAID	374	18%	-12%
France Volontaires	282	14%	-21%
SCD	242	12%	-9%
Fidesco	241	12%	-5%
<b>Total des 5 associations</b>	<b>1560</b>	<b>76%</b>	<b>-5%</b>

Enfin, la durée moyenne d'une mission en VSI est de 20 mois.



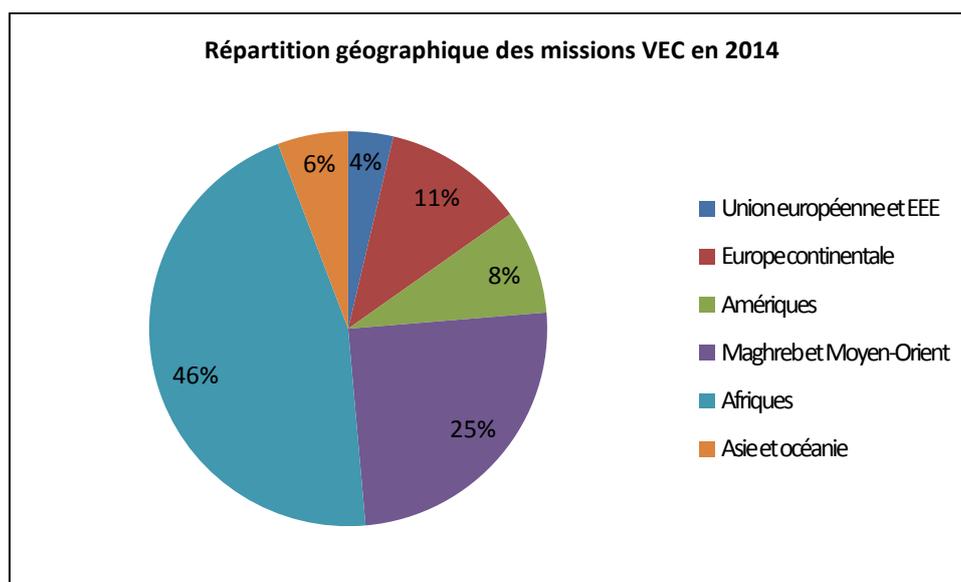
## LES VOLONTARIATS D'ÉCHANGE ET DE COMPÉTENCES

Selon la charte des Volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES), ces formes d'engagements volontaires : « visent à des échanges de savoir-faire professionnels entre membres de structures partenaires. Ils concernent principalement des personnes expérimentées, en activité ou à la retraite, souhaitant appuyer des projets concrets par leur expertise »<sup>12</sup>.

Cette forme d'engagement volontaire peut prendre différentes formes : congés solidaire<sup>13</sup>, congés de solidarité internationale<sup>14</sup>, pour les salariés ; volontariat avec ou sans dispositif pour les retraités. Ce type de volontariat s'adresse en particulier aux adultes et seniors, contrairement aux deux autres formes d'engagement volontaire, plus spécifiquement en direction des jeunes.

Concernant plus spécifiquement les engagements volontaires des seniors, deux sources sont mobilisées : les engagements volontaires réalisés par l'association Agir ABCD<sup>15</sup> et ceux réalisés par le Groupement des Educateurs sans Frontières (GREF)<sup>16</sup>.

En 2014, ces deux associations ont réalisé 574 missions de solidarité internationale. Ces missions sont courtes puisque leur durée moyenne est de deux mois. Le continent africain est la première destination de cette forme d'engagement volontaire (46 % du volume total des missions), et plus particulièrement l'Afrique de l'Ouest (131 missions) et l'Afrique Centrale (81 missions).



La majorité des missions s'inscrit dans le champ de la formation et de l'éducation. Ces deux secteurs concentrent 62% des missions de l'association Agir ABCD et la totalité des missions du GREF, l'éducation étant la raison d'être de cette dernière association, composée principalement de retraités de l'éducation nationale.

<sup>12</sup> Charte des VIES, juin 2014.

<sup>13</sup> Le congé solidaire est une marque déposée par l'association Planète Urgence : <http://www.planete-urgence.org/conge-solidaire>

<sup>14</sup> <https://www.france-volontaires.org/-Conge-de-Solidarite-International>

<sup>15</sup> <http://www.agirabcd.org/>

<sup>16</sup> <http://www.gref.asso.fr/>